

Eglise protestante unie du Pays de Gex

Procès-verbal de l'Assemblée générale

Dimanche 5 mars 2023 à Divonne (salle A. Blancy)
début de la séance à 9h.30

Matthew KAHANE, président du conseil presbytéral, déclare l'Assemblée générale de l'Eglise protestante unie du Pays de Gex ouverte.

Tous les membres de l'association ont reçu la convocation pour l'AG.

39 présences et 14 pouvoirs, sur 119 inscrits : donc 53 voix comptées, majorité absolue à 27 voix.

Election du bureau

Questeurs : Anne-Christine Fornier et Joël Martellet.

Secrétaire : Eliane Dallemagne

Président : Matthew Kahane.

Le bureau est formé et élu à l'unanimité.

Acceptation de l'Ordre du Jour : Accepté à l'unanimité.

Acceptation du Procès-Verbal de l'assemblée générale du 6 mars 2022 :

Accepté à l'unanimité.

Acceptation des statuts révisés de l'Association Cultuelle de l'Eglise Protestante Unie du Pays de Gex.

Après une explication très détaillée des modifications apportées aux statuts de l'Association, faite par le pasteur et à l'aide d'un écran sur lequel les statuts sont projetés avec leurs modifications en rouge, ces derniers sont acceptés à l'unanimité moins 1 abstention.

Le président rappelle que ces statuts révisés sont acceptés sous réserve de la validation du Conseil Régional et du Conseil National. Ils seront déposés ensuite en Sous-Préfecture et deviendront la base de notre Association Cultuelle.

Quelques remarques montent de l'assemblée :

André Jaccard : Apporte une remarque historique. Il relève que si notre Eglise Réformée est née en 1906 au Pays de Gex elle est la suite d'une création de 500 ans d'histoire.

Il demande qu'un exemplaire de la « Déclaration de Foi » actuelle lui soit remise.

Jean-Dominique Laporte : demande des éclaircissements sur les différentes dénominations de l'Eglise Protestante du Pays de Gex jusqu'à ce jour.

Le pasteur en refait l'historique.

Rapport moral présenté par le Président Matthew Kahane.

Le président exprime sa satisfaction devant le fait que tous les cultes ont pu reprendre normalement. Il relève cependant une déception pour la Journée de Paroisse, qui n'a réuni que 3 paroissiens autour des 8 conseillers presbytéraux. Après une consultation entre les anciens présidents, le pasteur et lui-même, le flyer de l'année 2022-2023 a été déterminé.

En ce qui concerne les travaux :

Il remercie Robert Paucod pour le suivi des travaux de l'accessibilité aux personnes handicapées.

Ces derniers vont bientôt être terminés à Ferney-Voltaire mais leur avancement dépend toujours de la bonne volonté et de la disponibilité des entreprises.

Pour Divonne les travaux dépendent d'une décision de la Mairie qui veut les englober dans la modification du carrefour devant le temple. La date en est encore inconnue.

Un autre grand souci est le renouvellement du conseil presbytéral en 2024. Cinq membres du conseil actuel arriveront en fin de mandat et il s'agira de les remplacer à l'assemblée générale électorale de

2024. Aujourd'hui le conseil fonctionne avec 7 membres et le pasteur et nous sommes heureux que Suzanne Bonifas ait accepté de nous rejoindre pour la fin de ce mandat. Son élection sera validée en fin de séance, si vous le voulez bien, mais vu vos applaudissements à l'annonce de son nom, je ne doute pas du résultat. Je la remercie déjà de son engagement qu'elle soutient avec foi, générosité et disponibilité.

L'essentiel de mon rapport moral est donc l'espérance de voir des paroissiens apporter une relève efficace.

Le Président laisse ensuite la parole au pasteur pour la présentation du rapport d'activités.

Rapport d'activités présenté par le Pasteur Hyun-Seok OH.

Le pasteur se réfère au travail du Synode Régional de novembre 2022 qui a adressé le projet « SOUFFLE » aux paroisses, consistoires et ensembles pour les soutenir dans leurs démarches d'évolution. Les difficultés financières et le manque de pasteurs de nombreuses paroisses sont à l'origine de ce projet. Face à ces difficultés le modèle « SOUFFLE » nous propose des rêves (inspirés par des événements bibliques) et nous propose d'en faire des réalités.

Exemple : Extrait de Genèse 28, versets 12 à 15.

Jacob eut un rêve. Voici qu'une échelle était dressée sur la terre et son sommet touchait au ciel. L'Eternel dit : « (...) Voici, je suis moi-même avec toi, je te garderai partout où tu iras ».

Nous avons donc commencé à rêver en consistoire :

La paroisse Arve-Mont-Blanc propose une lectio divina en ligne à laquelle elle invite toutes les paroisses du consistoire. Il suffit de s'inscrire sur <https://us04web.zoom.us/j6212734162>.

Un échange de chaire a eu lieu le dimanche 26 février entre la paroisse de Genevois Giffre (Pasteure Charlotte Gérard) et la paroisse du Pays de Gex (Pasteur Hyun-Seok Oh) et un autre est programmé avec le Pasteur Bernard Mourou de la paroisse du Chablais.

Nous avons projeté des échanges de chaire plus réguliers pour l'an prochain.

Le Consistoire a également la volonté de créer une « Boîte à idées » pour que chacun apporte des réflexions, remarques, propositions d'actions à faire ensemble.

Et nous aussi, nous pouvons rêver puis agir à l'aide des soutiens bibliques :

Exemple : Ephésiens 4, vers. 4-7.

Puisqu' »il y a un seul corps et un seul Esprit (...) mais à chacun de nous la Grâce a été donnée selon la mesure du don de Christ ».

Favorisons le fidèle à s'engager pour le ministère qui lui correspond.

Exemple : Luc 10 vers. 1

« Le Seigneur en désigna 70 et les envoya devant lui deux à deux ».

Encourageons tous les gens qui ont des idées pour s'engager.

Exemple : Marc 5 vers. 36-39. *« Ne crains pas, crois seulement. Pourquoi ce tumulte et ces pleurs, l'enfant n'est pas morte mais elle dort ».*

Ne craignons pas, nous devons garder l'espoir et réaliser ce que nous savons bien faire.

Exemple : 1 Pierre 2, vers. 4 à 5a.

« Approchez-vous de lui, pierres vivantes, rejetées par les hommes mais choisies et précieuses devant Dieu, et vous-même, comme des pierres vivantes, édifiez-vous pour former une maison spirituelle ».

Recentrons-nous sur notre vocation et sachons nous séparer de ce qui est inadapté à nos besoins.

Exemple : Philistins 4 chap. 4a. *« Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur »*

Ensemble, malgré les obstacles, nous avons des sujets de joie. Parlons-en !

Et le pasteur donne la parole à l'assemblée :

Didier ROUX indique que la première vocation de la paroisse est théologique. Il faut trouver la manière d'entrer en relation avec les personnes qui sont souvent rebutées face à la religion, à l'institution. Trouver des moyens différents de formation.

Laura CASORIO assiste à sa première assemblée générale parmi nous et veut apporter un sujet de joie : l'accueil chaleureux qu'elle a reçu de la paroisse.

Elle apprécie le fait de sortir de la logique « une paroisse = un pasteur ». Il faut s'inscrire dans la continuité avec la volonté de regarder en avant mais ne pas faire les choses par compétition.

Robert PAUCOD : les questions sur les bâtiments se posent dans toutes les paroisses. Il faut surtout savoir bien diriger son argent.

Il regrette que les relations avec Genève aient été abandonnées. Le pasteur le regrette également et avoue qu'il s'est concentré sur la vie de la paroisse plus localement. Il va essayer d'y remédier et d'entrer en contact avec l'Eglise Protestante de Genève.

Solange PAUCOD : ajoute qu'il existe à Genève un cursus de conférences ; actuellement elle en suit une qui parle de spiritualité à travers les grandes voyageuses. Il serait intéressant d'organiser des conférences car c'est une pédagogie pour transmettre Dieu et une façon de se ressourcer.

Elle regrette le changement d'heure de l'Etude Biblique qui a passé de 18h.30 à 20h.

Le pasteur indique que la Lecture biblique à 18h.30 était une erreur d'impression dans le journal « Contact ». On est donc revenu à l'heure habituelle, soit 20h. depuis janvier 2023.

Il en profite pour remercier Patrick Coïdan qui fait un magnifique travail en réalisant notre journal de paroisse mais dont la relecture n'est pas infaillible. Pour l'heure la Lecture biblique est revenue de 20h. à 21h. mais on pourrait couper la poire en deux, voire 19h.30. A étudier.

Bernard MULLER : retient le point de la SOLIDARITE. Nous sommes une paroisse qui a une belle histoire et dont les finances sont saines. Nous devons penser aux Eglises qui ont moins de moyens.

Jacqueline ROUX : relève que nous avons à Divonne une belle salle mais que malheureusement elle est peu utilisée. Ce serait un lieu agréable pour faire du soutien scolaire, un ciné-club d'adolescents ou autre. Ce serait une pub au nom de l'Eglise.

Cornelia MARINO : revient sur le fait de se rapprocher de Genève. Les Eglises travaillent sur un sujet sur l'agrobiologie (voir et agir.ch). Il est intéressant d'aller voir à côté de chez nous, cela pourrait nous aider à mieux investir le jardin de Ferney.

Jean-Dominique LAPORTE : Il serait intéressant de retrouver les forces pour recréer ce jardin communautaire car il y a eu des conflits dans l'association qui voulait s'en occuper. Il serait intéressant de le faire avec des jeunes.

Hyun-Seok OH : reprend la parole et indique le plan du conseil pour :

Accompagner les jeunes ménages : Au printemps, il est prévu d'organiser un samedi-goûter avec des parents qui ont des enfants en bas-âge. Trois couples sont déjà intéressés et des dames du conseil sont prêtes à venir garder les enfants.

Accompagner les anciens : Il est prévu d'organiser un goûter chez une paroissienne qui est heureuse de recevoir chez elle. Le pasteur ira chercher quelques personnes qui désirent participer à cette rencontre, genre de petit culte-maison.

Un essai de **CO-VOITURAGE** a été organisé.

Le lundi (sur le mail de la paroisse) : proposition de place du lundi au mercredi.

Le jeudi (sur le mail de la paroisse) : réponse des personnes intéressées du jeudi au samedi.

En plus de l'effort pour l'économie d'énergie il s'agit aussi d'un acte de fraternité.

Rapport de la trésorière et approbation des comptes 2022

Présentation du budget d'exploitation 2023 et du plan à 3 ans des investissements.

Colette RAMEL, trésorière, prend la parole en remerciant les membres pour leur générosité

puisque notre année financière s'est très bien clôturée.

Elle nous présente les comptes au 31.12.2022 à l'aide de projections des tableaux bien détaillés. Le budget pour 2022 prévoyait un montant de 127'455 euros et le réalisé se monte à 135'518.59. Nous avons 103 cotisants pour un total de 119 membres inscrits. On peut encore mieux faire ! La cible 2022 de 86'000 a été versée à la Région ainsi que 2'366.74 euros pour la solidarité. La dette de Farges a été réglée.

Anne-Christine Fornier indique que la paroisse doit se pencher sur l'avenir de Farges.

Le pasteur rappelle que M. Menu est toujours présent et que l'arriéré de la participation aux charges est régularisé. Il rappelle que le conseil n'a pas prévu de vendre ce bien avant d'avoir un projet immobilier à mettre en face.

Holger NEUPERT : s'interroge sur le montant faible de « dons et cérémonies ».

Colette explique qu'elle essaie au maximum d'inscrire les sommes reçues en « cotisations » ce qui permet de les faire figurer sur les quittances de don.

Présentation du Budget 2023 :

La cible 2023 est identique à 2022, soit 86'000 euros. Les charges d'électricité et gaz ont été réévaluées. Le poste « entretien, travaux » a été diminué car nous n'avons pas de gros projets. Le montant du budget 2023 s'équilibre à 122'790 euros.

André JACCARD : quelles sont les études pour encore diminuer les charges ? Voir éventuellement la pose d'une pompe à chaleur pour le chauffage.

Robert Paucod explique que l'installation d'une pompe à chaleur se monterait entre 30'000 et 40'000 euros. Qu'il n'y a pas de subvention pour les associations et que vu notre inscription aux bâtiments classés, il n'est pas certain que nous ayons l'autorisation d'en placer une.

Jean-Dominique Laporte indique que le sujet peut être étudié au moment du remplacement de la chaudière.

La trésorière indique que ses comptes ont été révisés par la trésorière de l'Eglise du Chablais et nous lit l'acceptation de son contrôle. Il lui est recommandé de faire attention sur l'origine des chèques et virements venant de l'étranger à cause du blanchiment d'argent.

Les questions étant épuisées, le Président fait procéder aux votes :

Les comptes d'exploitation 2022 sont acceptés à l'unanimité.

Le budget d'exploitation 2023 et le plan à 3 ans des investissements sont approuvés à l'unanimité.

Le Président remercie Colette pour l'immense travail qu'elle exécute avec beaucoup de compétence et de minutie. Des « BRAVOS » bien nourris félicitent la trésorière.

ELECTION SUPPLEMENTAIRE DU CONSEIL PRESBYTERAL

Le Président demande si une personne dans l'assemblée veut proposer sa candidature.

Aucune personne ne s'annonçant, il présente la candidature de Suzanne BONIFAS, choisie par le conseil presbytéral.

Nous procédons à l'élection de Suzanne par bulletin secret et cette dernière est élue par 51 voix.

De chauds applaudissements accueillent cette élection.

Le président remercie l'assemblée pour sa belle participation et invite au verre de l'amitié qui se tiendra après les annonces et questions diverses.

Fait le 6 mars 2023

La secrétaire : Eliane Dallemagne.